

Intervention de Mme Yaï Constance
Ministre de la solidarité et de la Promotion de la Femme
Chef de la Délégation ivoirienne

TROISIÈME SESSION DU COMITÉ PRÉPARATOIRE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSACRÉE À BEIJING+5
New York, le 3 Mars 2000

Madame la Présidente,

Je voudrais vous exprimer l'immense joie et toute la fierté que j'éprouve de vous voir présider ces importants travaux du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale consacrés à la revue à mi-parcours intitulée "*Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIème siècle*". Soyez assurée de l'entière disponibilité de ma délégation à vous apporter sa collaboration pour le succès de nos délibérations.

Cinq ans après Beijing, il est indéniable que la cause de la femme progresse dans le monde entier et singulièrement dans les pays en voie de développement. Il est loisible de relever que depuis la célébration de la décennie de la femme, la plupart des Etats ont pris conscience de la nécessité de revoir les textes et les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et d'améliorer le statut de la femme.

L'universalité de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes est presque acquise.

Les pratiques coutumières néfastes comme le mariage précoce et l'excision sont décriées et combattues. Dans mon pays, des lois ont été votées par le parlement contre ces phénomènes. Mes services s'attellent, en collaboration avec les ONG, à faire connaître et appliquer ces textes de loi.

La santé reproductive n'est plus un tabou et le planning familial est de plus en plus encouragé.

Tout en étant encore loin de la parité dans les institutions, le concept de l'égalité entre les sexes fait son chemin et la présence des femmes dans toutes les structures est encouragée à tous les niveaux.

Il existe dans chaque État un mécanisme spécifique chargé des femmes mais disposant de peu de moyens.

L'adoption du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes est un pas important dans la protection des droits des femmes.

Peut-on, Madame la Présidente, affirmer que cette prise de conscience de la nécessité d'améliorer les conditions de vie des femmes s'est traduite en progrès réels? Peut-on soutenir que les femmes de l'an 2000 sont mieux éduquées, en meilleure santé, plus épanouies dans la famille comme dans la société et jouent un rôle politique plus important que par le passé?

Il est vrai que l'on constate des progrès dus à une mobilisation sans précédent des femmes et à des conditions économiques et politiques plus favorables.

Cependant, il est à noter que dans la plupart des pays en développement, les conditions économiques difficiles dues aux effets pervers de la mondialisation, à la chute drastique des prix des produits de base, au poids de la dette, au tarissement des flux financiers, sans compter les catastrophes naturelles et conflits armés ont provoqué la stagnation voire la dégradation des

conditions de vie de millions de femmes aggravées par la pandémie du SIDA et la féminisation de la pauvreté.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire vient de connaître un changement de régime à la suite d'une transition politique pacifique qui s'est opérée sans effusion de sang. Dans cette période de renouveau, notre pays est en train de mettre sur pied des structures démocratiques et transparentes, conditions sine qua non à un développement durable ainsi qu'à la promotion effective de la femme.

En cette période de transition, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés au niveau bilatéral comme multilatéral pour soutenir nos efforts en vue de réussir cette transition afin que notre pays puisse renouer avec le progrès économique et social. Les femmes ivoiriennes sont étroitement associées à cette oeuvre de restructuration et sont représentées à tous les niveaux pour faire entendre leurs voix et leurs doléances en vue d'apporter leur contribution à l'élaboration des textes et à la mise sur pied des institutions qui vont régir la Côte d'Ivoire de demain.

Dans la Sous région Ouest africaine, la CEDEAO, dans le processus d'intégration économique et sociale des 16 Etats qui la composent, a créé une institution spécialisée, l'AFAO (Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest). Cette structure, présidée par la Côte d'Ivoire, pourrait piloter, si elle est dotée de moyens suffisants, des programmes culturels, socio- économiques et politiques sous régionaux qui auraient des impacts majeurs sur les femmes de la sous région.

Au niveau international, il serait souhaitable que les modalités de prêt des bailleurs de fonds soient révisées et que la question de la dette des pays en développement soit réglée. En effet il ne fait aucun doute qu'un pays comme la Côte d'Ivoire qui consacre 52% de ses ressources budgétaires au paiement de sa dette extérieure, aurait pu dégager des ressources suffisantes pour financer des actions en faveur de la femme si le fardeau de la dette pouvait être réduit de manière significative.

Madame la Présidente,

L'égalité et la pleine participation des femmes à la vie civile, culturelle, économique, politique et sociale aux niveaux national, régional et international et l'élimination de toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe doivent être des objectifs prioritaires pour tous les Gouvernements et pour toute la communauté internationale.

Aussi fondons-nous beaucoup d'espoir dans les travaux du Sommet extraordinaire de l'Assemblée Générale qui se tiendra en juin prochain et qui va nous permettre d'évaluer les résultats obtenus dans la mise en oeuvre des décisions prises à Beijing mais aussi, et surtout, de réfléchir aux meilleures stratégies pour atteindre les objectifs visés.

Le chemin restant à parcourir est certes long et semé d'embûches. Les pesanteurs socio-culturelles, les mentalités et le manque de ressources peuvent ralentir tant soit peu notre marche mais ne peuvent la freiner. Les femmes ivoiriennes sont déterminées à s'engager fermement dans la voie du progrès et à relever avec tous les autres acteurs de la cause des femmes ce grand défi.

Je vous remercie.